



---

<sup>b</sup>  
UNIVERSITÄT  
BERN

## **Une chance de paix**

**Par Elizabeth Ferris**

**Senior Fellow et Co-Director**

**Le projet Brookings-Bern sur le déplacement de  
personnes à l'intérieur de leur propre pays**

**21 août 2007**

---

Le Président de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, a déclaré il y a quelques semaines que la guerre civile qui sévissait depuis cinq ans dans le pays « était finie ». La foule rassemblée dans le stade a accueilli cette annonce avec acclamations tandis que des armes étaient symboliquement brûlées. L'Accord de Paix de Ouagadougou conclu entre le gouvernement et les Forces Nouvelles en mars 2007 avait lancé un ambitieux programme devant aboutir à des élections en janvier 2008. Mais l'accord de paix est fragile et les conditions de sécurité sont volatiles. Des organisations de droits de l'homme ont fait rapport sur le type et l'ampleur de la violence subie par la population civile pendant ces cinq années de guerre. Des personnes ont été tuées, blessées et déplacées. Des femmes ont été violées et des enfants recrutés par les groupes armés. Un rapport détaillé publié la semaine dernière par Human Rights Watch fait état d'horribles incidents de violences sexuelles fortement répandues et se poursuivant. Aujourd'hui, plus de 700 000 personnes demeurent déplacées à l'intérieur de leur propre pays et, comme les celles du monde entier, les PDI de Côte d'Ivoire désirent rentrer chez elles. Le manque de sécurité et de moyens d'existence représente cependant pour la grande majorité d'entre eux un obstacle difficile à surmonter. La communauté internationale a la possibilité de soutenir le processus de paix en Côte d'Ivoire et ne devrait pas laisser passer cette chance. Les enjeux sont énormes pour les 17 millions d'habitants de ce pays - et pour toute la région d'Afrique occidentale.

La guerre civile en Côte d'Ivoire ayant opposé les rebelles nordistes et la région sud sous contrôle du gouvernement avait forcé des centaines de milliers d'Ivoiriens à fuir leur domicile en 2002 et 2003. Les casques bleus ont été dépêchés en 2004 et un accord de paix a enfin pu être élaboré il y a cinq mois sous l'égide de la Communauté économique des états d'Afrique occidentale.

Bien que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) soit élevé, 98 % d'entre elles vivent au sein de familles d'accueil, principalement dans les bidonvilles des environs d'Abidjan. Leurs conditions de vie sont précaires et leurs ressources se sont épuisées après tant d'années en déplacement. Bien peu ont accès à des soins de santé, à l'éducation et à de l'eau potable. Certains rapports font état de femmes qui ont recours à la prostitution après avoir été maintes fois déplacées. Les PDI qui n'ont pas de documents d'identité peuvent également avoir des difficultés dans le cadre du processus de certification des électeurs, élément essentiel au processus de paix. Compte tenu d'expériences passées, les besoins des PDI doivent être traités afin de garantir une paix durable et, en Côte d'Ivoire, le retour des PDI à leur domicile est capital à la création d'une paix à long terme. Mais leur retour exige un soutien – pour reconstruire une infrastructure détruite, pour créer des emplois, pour assurer la sécurité, pour contrôler le processus de restauration des droits à la propriété souvent complexes. Une assistance spéciale doit être apportée aux plus vulnérables parmi les PDI. Des conditions doivent être créées pour permettre la réconciliation entre les communautés. En juin 2007, le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies chargé des droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, Walter Kälin, s'est rendu en Côte d'Ivoire pour faire suite à sa mission de l'année précédente. Il a déclaré que « les PDI, même de retour à leur domicile, vivent dans des conditions extrêmement vulnérables et exigent une assistance humanitaire ininterrompue tout au long de la période de transition. ». L'appel consolidé lancé par l'ONU de 51 million \$US n'a jusqu'à ce jour reçu qu'un tiers des fonds nécessaires. ECHO, l'organisation de secours d'urgence de l'Union Européenne, a mis fin à son aide humanitaire d'urgence. Les donateurs humanitaires semblent penser que dès la signature d'un accord de paix, l'aide d'urgence n'est plus nécessaire et les agences de développement prennent le relais. Mais en l'absence de fonds, il ne peut y avoir de programmes pour les PDIPP. Sans ces programmes, il ne peut y avoir de solutions durables. Et si l'on ne trouve pas de solutions durables pour les PDIPP, la paix ne puisse s'inscrire dans la durée.

Trois accords de paix ont échoué en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2005. Il y a une chance pour que cet accord serve de base à la paix durable. Ne manquons pas cette chance.